Chapitre 1, versets 26 et 27

> *26 Si quelqu'un croit être religieux sans tenir sa langue en bride mais en trompant son cœur, la religion de cet homme est vaine. 27 La religion pure et sans tache devant Dieu notre Père consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions et à se préserver des souillures du monde.*

Ce texte est beaucoup plus construit qu'on l'imagine. Se greffant sur la loi de la liberté, il pose des problèmes théologiques fort importants.

Plan de l'épître

Commençons par deux observations. Les trois éléments « tenir sa langue en bride », « visiter les orphelins et les veuves », « se préserver des souillures du monde » constituent le plan du reste de l'épître. Tout le chapitre 2 porte sur l'attitude à l'égard des autres, le soutien des autres et l'amour du prochain. Jusqu'au verset 11, le chapitre 3 aborde l'usage de la parole, le fait de tenir sa langue en bride. La fin du

chapitre 3, le chapitre 4 et le début du chapitre 5 nous parlent du problème des souillures du monde.

Ces versets 26-27 nous donnent une vue plus claire de l'épître de Jacques. Ce que nous avons vu précédemment constitue l'introduction générale, avec le développement sur l'épreuve de la foi, sur la mise en pratique de la parole et sur la liberté. Ensuite, le corps de l'épître est divisé en trois parties : la mise en pratique de la parole, l'usage de la parole et le fait de se préserver des souillures du monde. Enfin, la fin du chapitre 5, conclusif, traite de la patience et de la prière. C'est une construction extrêmement précise d'habile rédacteur qui annonce son plan sans en donner l'impression.

Religion et révélation

Cela dit, ce texte pose un autre problème, celui de la religion. L'homme est, on l'a dit et redit, un animal religieux, et par conséquent la religion est une chose naturelle. Quelle est la situation du christianisme par rapport à ce phénomène religieux ? Deux orientations existent. Depuis le second siècle

après Jésus Christ, le christianisme a été vu comme l'aboutissement de toute la poussée religieuse. Ce fut un argument apologétique constant en face de tous les paganismes, avec la même tendance de vouloir accéder à Dieu que l'on retrouve chez les mystiques. L'autre orientation, poussée à l'extrême par le théologien Karl Barth, considère la révélation chrétienne en contradiction radicale avec toutes les religions. La Révélation de Dieu par elle-même est autre chose que l'acte religieux de l'homme.

Comme en témoignent les écrits bibliques, nous sommes toujours en présence du mouvement de descente de Dieu vers l'homme. « Dieu descendit et vit », lit-on déjà dans la Genèse, dans l'épisode de la tour de Babel (Gn 11,5). De même, en Jésus Christ, Dieu est descendu. Christianisme et religion s'opposent donc. La religion est un mouvement, ascendant, de l'homme vers Dieu, alors que le christianisme est la révélation de la descente de Dieu.

Et pour Jacques ? Son texte pose un problème : « Si quelqu'un croit être religieux sans tenir sa langue en bride, la religion de cet homme est vaine. La religion pure et sans tache devant Dieu notre père consiste

à visiter les orphelins et les veuves et à se préserver des souillures du monde » (1,26-27). Jacques semble confondre résolument religion et christianisme. Mais il s'adresse à un public grec cultivé. Pour lui, la religion consiste à tenir sa langue en bride, à visiter les orphelins et les veuves, à se préserver des souillures du monde. Ce n'est pas du tout la religion telle qu'on la conçoit dans le monde grec, à savoir le sacré, le sacrifice, la piété, le culte, le rite, le mystère. Le texte nous dit que cela ne vaut rien. Il nous dit implicitement que cela doit être remplacé par la Révélation, par le mouvement descendant de Dieu vers l'homme.

La seule forme de religion que Dieu accepte, montre encore ce texte, réside dans l'amour du prochain et le fait de se mettre à l'écart des souillures du monde, comme en Mt 25, dans l'épisode du jugement dernier : « Chaque fois qu'un de ces petits avait faim, avait soif, et que vous ne l'avez pas secouru, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait » (Mt 25,41-46). Ce n'est pas le jugement sur ceux qui ont reçu la Révélation, mais celui des nations. Dieu admet, comme des actes religieux, les actes des personnes qui, ignorant la Révélation de Dieu, ont ces

comportements. Et par conséquent, il ne faut pas espérer que notre Dieu se laisse toucher par les sacrifices et les rites, mais par tout acte de pureté ou d'assistance à l'égard des pauvres.

Et si cela vaut pour les païens, pour les Grecs, nous qui avons reçu la Révélation, argumente Jacques, pouvons-nous faire moins ? Serions-nous exemptés non seulement des rites, des sacrifices, des mystères, des cultes traditionnels, mais aussi de ces œuvres ? Commence alors toute la partie de l'épître sur la question des œuvres. Jacques va montrer en invoquant Jésus Christ au début du chapitre 2, que notre religion est la même en définitive. Nous recevons la Révélation de Dieu et c'est bien, mais en tant qu'hommes naturels, nous avons nous aussi des besoins religieux. Ceux-ci doivent s'exprimer dans la maîtrise de la parole, l'assistance aux pauvres, la sainteté, la pureté également. Connaître la Révélation ne nous dispense pas de l'attitude religieuse qui est bonne pour tous les hommes. Ce devait être extrêmement percutant pour les Grecs à qui s'adressait cette épître. Mais c'était aussi un avertissement pour les chrétiens.

2

Qui est mon prochain ?

Chapitre 2, versets 1 à 13

Mes frères, que votre foi en notre glorieux Seigneur Jésus Christ soit exempte de toute acception de personnes. 2 Supposant en effet qu'il entre dans votre assemblée un homme avec un anneau d'or et un habit magnifique et qu'il y entre aussi un pauvre misérablement vêtu ; 3 si tournant vos regards vers celui qui porte l'habit magnifique vous lui dites « toi, assieds-toi ici à cette place d'honneur », et si vous dites au pauvre, « toi, tiens-toi là debout » ou bien « assieds-toi au-dessous de mon marchepied », 4 ne faites-vous pas en vous-mêmes une distinction et ne jugez-vous pas sous l'inspiration de pensées mauvaises ?

5 Écoutez, mes frères bien-aimés, Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres aux yeux du monde pour qu'ils soient riches en la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? 6 Et vous, vous avilissez le pauvre ! Ne sont-ce donc pas les riches qui vous oppriment et qui vous traînent devant les tribunaux ? 7 Ne sont-ce pas eux qui outragent le beau nom que vous portez ? 8 Si vous accomplissez la loi royale selon l'écriture, « tu aimeras ton prochain comme toi-même », vous faites bien. 9 Mais si vous faites acception de personnes, vous commettez un péché, vous êtes condamnés par la loi comme les transgresseurs.
10 Car quiconque observe toute la loi, mais pèche contre un seul commandement devient coupable de tous. 11 En effet, celui qui a dit « tu ne commettras pas d'adultère » a dit aussi « tu ne tueras pas ». Or, si tu ne commets pas d'adultère mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi. 12 Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté, 13 car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas

fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement.

« Que votre foi en notre glorieux Seigneur Jésus Christ soit exempte de toute acception de personnes » (2,1). Ce verset commence avec « mes frères », puis pose la question de la différenciation : « Pourquoi vous divisez-vous en plusieurs catégories de personnes ? » Cela ne convient pas, vous êtes tous frères. Ainsi, ce texte établit une relation entre la foi en Jésus Christ et la séparation que nous réalisons entre des personnes. Autrement dit, ne pas établir de divisions est une expression de l'amour. L'amour pour les autres est une conséquence ou une condition de la foi en Jésus Christ.

La foi nous sort du bien que peut faire n'importe quel homme naturel : elle entraîne cet amour particulier qui supprime la différence entre les gens. C'est une des spécifications de l'amour chrétien. Je ne pense pas que Jacques demanderait à des païens de ne faire aucune différence entre les personnes. Le païen ne peut faire autrement, mais vous, vous n'avez pas à mettre des gens au-dessus des autres.

Ce n'est donc pas un amour naturel tout simple, c'est un amour qui dérive de la foi.

Curieusement, Jésus Christ est qualifié de « notre glorieux Seigneur ». En effet, sa seigneurie repose sur cette possibilité de ne pas différencier les gens. Jésus Christ est le Seigneur de tous sans aucune différence. Il est Seigneur des riches et des pauvres, des esclaves et des hommes libres, des Grecs et des Juifs, des hommes et des femmes, des chrétiens et des non-chrétiens. « Il est le Seigneur également de tous », écrit Paul dans le même sens. En Christ, il n'y a aucune différence, en raison de sa qualité de Seigneur et non pas celle de Sauveur. Si nous sommes attachés par la foi à ce Seigneur-là, nous sommes aussi attachés à tous les hommes dont il est également le Seigneur. Autrement dit, la fraternité des hommes n'est pas naturelle, c'est un élément que l'épître de Jacques ajoute par rapport à une théologie trop classique.

La fraternité des hommes n'est pas non plus le résultat de la création. Nous sommes tous créés par le même Créateur, dit-on facilement, nous sommes donc tous frères. Eh bien non ! Nous avons beau

être tous créés par le même Créateur, la conséquence n'a pas été la fraternité. Pour la Bible, c'est la Seigneurie de Jésus Christ qui nous transforme en frères des autres. Les hommes sont frères non pas parce qu'il y a un Créateur commun, mais parce qu'il y a un Père commun. Et qui nous a appris que Dieu était le Père ? Jésus Christ, lui le premier-né de tous.

Sur quoi repose la Seigneurie du Christ ? Sur la non-puissance. Jésus n'est pas du tout un seigneur comparable aux rois et aux puissants dans le monde, il est seigneur autrement, dans son abaissement et dans son sacrifice. Par conséquent, nous avons à considérer les hommes autrement qu'on les considère dans le monde et avec les critères du monde. Et cela vaut pour tous les jugements, scolaires, moraux, politiques, intellectuels. C'est donc ici le refus de l'acception de personnes. C'est l'ouverture complète à l'égard de tous sans aucune différenciation.

Chapitre 2, versets 2 à 7

Riches et pauvres

Passons aux versets 2 à 7, qui ne posent pas de problème. Une division, dans l'Église, entre des riches et des pauvres, signifie qu'on juge dans l'Église selon les idées du monde, de la société. Ce qui semble d'ailleurs exister dans l'Église à ce moment-là : « dans votre assemblée », l'*ecclesia*, lit-on (2,2), et plus loin : « Ne jugez-vous pas sous l'inspiration de pensées mauvaises ? » (2,4). Honorer le puissant, le riche, l'homme honorable, est une pensée mauvaise. Dur est le jugement, car Jacques ne dit pas : « vous êtes des conformistes », mais « vos actions sont mauvaises devant Dieu ».

En effet, nous dit Jacques, le vrai jugement de Dieu réside en son choix pour les pauvres aux yeux du monde, comme au premier chapitre (1,9), pour qu'ils soient riches dans la foi. Non que seuls les pauvres aient la foi, mais ils sont riches dans la foi, héritiers du Royaume, non pas du Royaume de Dieu qui est le royaume ultime, mais du Royaume des

Cieux sur la terre. La vocation et le rôle des pauvres est de porter sur terre la royauté de Jésus Christ.

Certes, les pauvres ne sont pas élus par Dieu parce qu'ils sont meilleurs, mais parce qu'ils sont pauvres. Les pauvres ne sont pas plus vertueux. Mais dans la logique rencontrée dans l'Ancien Testament et dans les paraboles du Royaume[1], Dieu choisit le plus humble pour porter Sa puissance même. C'est le choix de David (1 S 16), c'est le choix de Samuel (1 S 3,3-10), et le choix du peuple d'Israël lui-même : « parce que tu étais le plus petit de tous les peuples[2] ».

Les riches sont-ils pour autant exclus ? La fin de cette épître rapporte sur eux un jugement extrêmement sévère. Mais n'y a-t-il pas de discrimination ou d'acception de personnes inversée, puisque maintenant le pauvre est mis au premier rang ? Pour la Bible en effet, l'important est de ne pas traiter différemment le riche et le pauvre. Comme

1. Voir par exemple Mt 13.

2. « Si le Seigneur s'est attaché à vous, s'il vous a choisis, ce n'est pas que vous soyez le plus nombreux de tous les peuples, car vous êtes le plus petit de tous » (Dt 7,7).

je le répète très souvent, dans l'adoration à la crèche, comme les bergers (Lc 2,15-16), les mages, symboles de la richesse (Mt 2,11), sont appelés à l'adoration. Mais les bergers sont de suite dans l'entourage immédiat de Jésus, du pauvre, alors que les mages ont dû faire un très long chemin, comme le riche qui veut accéder à la Révélation. Donc, dans l'Église, dans l'*ecclesia*, le riche et le pauvre ont à être égaux. On ne peut exclure ni le riche, ni le pauvre. Le riche lui, doit savoir qu'il n'est pas choisi pour être riche dans la foi ni pour être porteur de la royauté de Jésus Christ sur la Terre.

Dans les versets 6 et 7, une petite indication historique concernant les riches est intéressante : « Est-ce que ce ne sont pas les riches qui vous oppriment et qui vous traînent devant les tribunaux, et qui outragent le nom que vous portez ? » Les chrétiens de cette époque étaient honorés quand des riches venaient à l'église, on les mettait au premier rang. À ce moment-là, l'Église devait être en majorité composée de pauvres puisque, selon le texte, ce sont des riches qui persécutent, oppriment et attaquent le nom de chrétien. Cela semble indiquer

l'ancienneté de cette épître, et non son caractère tardif comme on l'a dit souvent. En effet, dès le milieu du second siècle, quantité d'intellectuels, de gens de bonne famille, de riches se convertissent. Le christianisme ne s'est développé chez les pauvres, chez les esclaves, que dans les deux premières générations, jusque vers l'an 60. L'argumentation de Jacques est claire : puisque les riches vous oppriment, pourquoi tenez-vous tant à les honorer ?

Chapitre 2, versets 8 à 13

8 Si vous accomplissez la loi royale selon l'Écriture, « tu aimeras ton prochain comme toi-même », vous faites bien. 9 Mais si vous faites acception de personnes, vous commettez un péché. Vous êtes condamnés par la loi comme des transgresseurs. 10 Car quiconque observe toute la loi mais pèche contre un seul commandement devient coupable de tous. 11 En effet celui qui a dit « tu ne commettras pas d'adultère », a dit aussi « tu ne tueras pas ». Si tu ne commets pas d'adultère mais que

tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi. 12 Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté, 13 car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement.

Deux éléments principaux apparaissent ici, la loi royale d'une part, l'unité de l'ensemble de la loi d'autre part.

La loi royale : tu aimeras ton prochain comme toi-même

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Cette loi est qualifiée de royale, dans la mesure où elle est celle du roi, celle du Seigneur (2,1). Cette loi, il l'impose en tant que Seigneur et Sauveur. Parce que le Seigneur est notre Sauveur, cette loi, pourtant royale, sera totalement différente de toutes les lois du monde. En effet, loi royale — « tu aimeras » — et loi de liberté s'opposent. On a un retournement du concept même de loi, car il est légalement aussi impossible de faire aimer quelqu'un que de pratiquer

la liberté. Nous sommes donc en présence d'une promesse, non d'une obligation. À partir du moment où tu entends cette parole de Dieu, l'amour et la liberté s'ouvrent à toi, et tu aimeras ton prochain à la mesure de la parole qui te libère, pénètre dans ton cœur.

Par ailleurs, avec le « tu » — « tu aimeras » —, la loi, le *nomos*, phénomène objectif, théorique et global, se transforme en une vérité personnelle. Le « tu » fait que la loi n'est pas dite qu'une seule fois, à Moïse, mais est répétée pour chaque homme individuellement, et devient le commandement incarné par Jésus.

« Si vous accomplissez la loi royale "tu aimeras ton prochain" vous faites bien, mais si vous faites acception de personnes… » (2,8-9). L'amour nous apparaît toujours comme grandiose. Pourtant, comme Jacques veut le dire probablement, cette loi de l'amour ne suppose pas seulement de grandes choses, « mais » aussi les petites choses concrètes comme l'acception de personnes. Vous pouvez vous lancer dans une contemplation mystique de l'amour du prochain, mais il faut revenir à un concret relativement humble : la différence entre les personnes, le jugement à l'égard des personnes.

Pour Jacques, le jugement à l'égard des personnes est en réalité important (2,12-13). Première conséquence, quand nous nous mettons à juger, à différencier les gens, nous ne reconnaissons pas leur liberté, nous la supprimons, nous ne reconnaissons pas qu'ils sont libres eux aussi. Si je me mets à les juger, je prétends qu'ils devraient faire la même chose que moi, qu'ils devraient agir selon un certain code, un certain canon, et non selon la liberté qui leur est donnée.

Seconde conséquence, à partir du moment où je juge, je suis jugé. En faisant acception de personnes, nous nous soumettons, sans nous y attendre, à la fameuse phrase de Jésus : « Tu seras mesuré avec la mesure dont tu t'es servi pour mesurer les autres. » Finalement, le jugement injuste est la chose la plus épouvantable, la frustration la plus complète que l'homme puisse connaître sur la terre.

Le jugement va à l'encontre de l'amour, de la volonté de Dieu. Pour le démontrer, Jacques nous conduit de grands principes théologiques vers des situations extrêmement concrètes.

Unité de la loi

Après la loi royale, son unité est le deuxième élément de ce passage. Comme l'affirme aussi Jésus dans le sermon sur la montagne (Mt 5,18), désobéir à un seul commandement suffit à nous rendre coupables pour toute la loi, car la loi ne peut pas se lire d'une façon analytique. Le bien n'est pas analysé en tant de propositions de formules. S'il en était ainsi, en accomplissant neuf commandements sur dix, nous obtiendrions la note de neuf sur dix. Or, en accomplissant neuf commandements sur dix, vous avez zéro : toute la loi est détruite.

La volonté de Dieu est une. Les commandements sont multiples, pour nous donner de saisir non des obligations, mais le tout. Et le tout, c'est l'amour du prochain. La multiplicité des commandements nous fait aussi saisir que nous sommes entourés par la présence de Dieu, et donc rien n'est neutre, rien n'est inutile. C'est ce qu'exprime la multiplicité des détails de l'Ancien Testament, y compris

sur la nourriture.[1] Il y a tout dans le comportement humain, et dans la loi de Dieu : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, redira Paul, faites tout à la gloire de Dieu » (1 Co 10,31). Rien n'est neutre. La façon de manger, les aliments ingérés par exemple, font partie de l'adoration, de l'obéissance. Ils expriment une certaine attitude vis-à-vis de la création de Dieu, vis-à-vis du prochain, vis-à-vis de Dieu lui-même.

Puisque la loi n'est pas analytique, rappelle Jacques, on ne peut l'interpréter de façon analytique. Il faut prendre l'amour du prochain dans sa globalité, en sachant que tout acte qui va à l'encontre de cet amour du prochain, quel qu'il soit, le détruit en totalité. Allons-nous nous laisser tenter par une morale de plus en plus légaliste ? Ne risque-t-on pas, comme régulièrement l'a fait l'Église, d'analyser de plus en plus minutieusement l'amour du prochain, de façon à trouver des milliers de commandements ? C'est la logique du droit.

1. Rien ne fait partie de ce que les théologiens classiques appelaient au XVe et au XVIe siècle les choses neutres, *adiaphora*.

Pour Jacques au contraire, et c'est pour cette raison qu'il n'est pas moraliste, nous sommes placés sous une loi de liberté. « Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté » (2,12). Il avait affirmé au départ : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » La plus petite transgression détruit le tout. En même temps, ne faites pas une accumulation d'obligations. À partir du moment où vous savez que la loi est un tout, parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté, comme des hommes libres. Surtout, ne jugez pas les autres, parce que la miséricorde triomphe du jugement, étant donné que de toute façon vous n'accomplirez jamais tout à fait la loi royale. Heureusement qu'il y a, au terme de notre histoire de l'amour et de la liberté, la grâce. Sans elle, nous ne nous en tirerions pas.

Chapitre 2, versets 14 à 26

14 Mes frères, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le

sauver ? 15 Si un frère ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture de chaque jour 16 et que l'un d'entre vous leur dise : « Allez en paix, chauffez-vous et rassasiez-vous » et que vous ne leur donniez pas ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela sert-il ? 17 Il en est ainsi de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même. 18 Mais quelqu'un dira « toi tu as la foi, moi j'ai les œuvres ». Montre-moi ta foi sans les œuvres, moi je te montrerai la foi par mes œuvres. 19 Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; mais les démons le croient aussi et ils tremblent. 20 Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est inutile ? 21 Abraham notre père ne fut-il pas justifié par les œuvres lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? 22 Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite. 23 Ainsi s'accomplit ce que dit l'Écriture : Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice ; et il fut appelé ami de Dieu. 24 Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement.

25 Rahab la prostituée ne fut-elle pas également justifiée par les œuvres lorsqu'elle reçut les messagers et qu'elle les fit partir par un autre chemin ? 26 Comme le corps sans âme est mort, de même la foi sans les œuvres est morte.

Ces versets sont les plus célèbres de cette épître. Après la question de la loi royale, « tu aimeras ton prochain comme toi-même », vient le problème plus général du salut par la foi ou par les œuvres. La question du salut se pose ; en effet, les théologiens, déjà avant la Réforme, ont concentré tout le message biblique sur le problème du salut, et du salut individuel. Cela a été aggravé avec le débat qu'a mené la Réforme sur le salut par la foi ou le salut par les œuvres. Ce qui est gênant, c'est que manifestement le salut, qui est important et dont on parle très souvent dans l'Écriture, a deux faces, la peur et la réconciliation.

Les deux faces du salut

D'une certaine manière, la peur constitue le salut à l'égard de Satan, à l'égard de la damnation par la colère de Dieu. La peur fait de l'attitude religieuse une consolation, comme l'a dit Feuerbach. Mais dans la Bible, plutôt que comme une peur, le salut apparaît davantage comme la réconciliation des hommes avec Dieu. La mort, le mal, la damnation ne sont jamais que des conséquences secondaires par rapport au rétablissement de la relation avec Dieu. Et il s'agit moins d'un salut individuel que d'un salut donné au peuple de Dieu, il s'agit davantage de la constitution du Royaume de Dieu que de la répartition entre sauvés et damnés.

C'est à l'intérieur de cette perspective du Royaume de Dieu que doit se situer le débat entre la théologie de Paul et celle de Jacques, le débat du salut par la foi ou par les œuvres. Concernant notre épître, ce débat a reposé sur un contresens. Dans le verset 14, on a isolé la phrase : « La foi peut-elle sauver ? » Pour Jacques, en a-t-on conclu, la foi ne peut pas sauver. Or Paul affirme que la foi suffit

pour le salut. Où est l'erreur ? Dans la séparation de ces éléments. Dans les versets 15 et 16, nous trouvons ces deux premiers éléments : « Si un frère ou une sœur sont nus, manquent de nourriture et que l'un de vous leur dise : "Allez en paix, chauffez-vous et rassasiez-vous" sans leur donner ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela sert-il ? » Nous avons déjà rencontré ce type de construction. Dans les onze premiers versets, il était question de l'exécution de la loi en tant qu'amour du prochain, et nous pouvons les relier à la suite, avec un acte de revendication de l'amour du prochain : donner de la nourriture à celui qui en manque. Si vous souhaitez la paix à quelqu'un en tant que chrétien dans la foi, il faut la lui donner. Si vous lui souhaitez de manger, il faut lui donner à manger.

Nous ne pouvons pas parler sans agir en conformité à notre parole. Ce don à effectuer ne signifie pas que les œuvres en question sont des œuvres de charité, ou qu'il est absolument inutile d'annoncer l'Évangile si on ne donne pas à manger. Les deux éléments, me semble-t-il, ne sont pas

automatiquement liés. En tout cas, dans notre texte, Jacques fait une simple comparaison.

La foi vivante

De la même façon, la foi n'a pas de contenu sans les œuvres. La parole seule ne sert à rien, si on ne peut matériellement l'exécuter. Notre parole n'est pas la Parole de Dieu. La Parole de Dieu est en même temps un acte. Plus exactement, elle est créatrice. Quand Dieu parle, la réalité de ce qu'il dit existe. Mais quand nous parlons, nous devons accompagner notre parole de l'acte qui la réalise, et cette addition du dire et de l'action devient l'expression de la Parole de Dieu. Pour Dieu, il suffit de parler, et les choses sont. Mais nous, il nous faut parler et agir en même temps. Cette différence, signifiée dans les versets 15 à 17, est fondamentale.

La foi, nous dit Jacques, consiste à croire : « Tu crois. » Mais le « croire » de la foi n'est pas tout à fait l'équivalent d'une croyance ordinaire. La foi ne reste pas au niveau de la croyance, de la connaissance, du sentiment. Elle a une dimension

existentielle, comme le développe le théologien Karl Barth.

Croire veut dire reconnaître que Dieu a été juste avec nous.
Veut dire également, vivre devant Dieu comme celui que Dieu a jugé et qu'Il a pardonné.
Reconnaître que nous sommes au bout de nos moyens et que nous ne pouvons pas faire un pas de plus.
Agir comme quelqu'un qui attend tout du fait qu'il est permis de le demander.
Croire, c'est encore regarder en face l'épreuve que Dieu envoie.
Si nous cherchons un appui ailleurs, c'est tenir tête à notre infidélité en nous souvenant de la fidélité de Dieu.
Mais c'est aussi prendre la place qui revient à celui à qui Dieu a fait miséricorde.
C'est se tourner vers la liberté dans laquelle l'acquittement de Dieu nous place.
C'est quitter les opinions que nous avons de nous-mêmes pour être ce que Dieu nous fait.

Et c'est enfin passer de la désobéissance que signifie une œuvre accomplie dans l'indépendance à l'obéissance dans laquelle la même œuvre peut être faite sous l'amour de Dieu.

Le croire de la foi, montre ce texte, est existentiel. Ce n'est ni un sentiment, ni une connaissance. L'ensemble de notre vie est mis en jeu. Par conséquent, on ne peut considérer la foi comme un élément particulier de notre existence, mais comme donnant une forme à la totalité de l'existence.

« Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi je te montrerai la foi par les œuvres » (2,18) ? Comment montrer la foi, nécessaire pour le témoignage, si ce n'est par des œuvres visibles, constatables ? Si la foi reste purement intérieure, elle ne peut être montrée et le témoignage est inexistant. Et si la foi doit être incarnée, c'est parce que Jésus Christ est l'incarnation. Il s'agit de donner un corps à la foi. Notre être tout entier, à savoir notre « cœur », notre « âme », notre « force » et notre « pensée » (*cf.* Mt 22,37), doit être inspiré par la foi. Nous ne sommes pas dans l'ordre du sentiment.

Dès lors, la division n'est pas possible, ni dans la personne, ni dans nos centres d'intérêt. Il ne peut y avoir, d'un côté, la foi et l'Église, et de l'autre, la vie pratique et la politique. Il est extraordinaire d'avoir pu penser qu'on ne peut surtout pas parler de politique dans l'Église, alors qu'elle est fondamentale dans la vie des gens, alors que la foi n'a aucune signification en dehors de l'ensemble des domaines de la vie. A contrario, quand la foi ne possède pas cette dimension existentielle, elle est morte, inutile : « Mon frère, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi s'il n'a pas les œuvres ? » (2,14). Ou encore : « Veux-tu savoir que la foi sans les œuvres est inutile ? » (2,20).

Le texte de Jacques va encore plus loin : la foi morte indique que la grâce n'a pas joué dans notre vie. Une foi qui ne s'incarne pas, ne s'exprime pas, est une accusation contre l'Église. Car cette foi, que nous le voulions ou non, dérive d'une grâce qui nous a été faite, même si nous nous trompons, même si elle est morte, comme dit Jacques. Mais la foi morte n'est pas équivalente à l'absence de foi, au fait de n'avoir jamais reçu la grâce. C'est le drame

des Églises auxquelles s'adresse le début de l'Apocalypse (Ap 2 et 3). Elles savent mais ne vivent pas la foi. À ce moment-là, la foi se retourne contre nous. Ce danger, et c'est le seul que nous courions, fait manifestement partie du « péché contre le Saint-Esprit » (Mt 12,31-32).

Le diabolos

« Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; les démons le croient aussi, et ils tremblent » (2,19). Ce verset est fondamental : tu as reçu la révélation, mais il ne suffit pas de savoir qu'il y a un seul Dieu. Cela montre la vanité de la distinction entre monothéismes et polythéismes, comme si les premiers étaient supérieurs aux seconds. Le diable aussi est monothéiste ! Les démons savent, mais n'agissent pas en fonction de cette connaissance. Ils connaissent sans aimer Dieu et sans accomplir la volonté de Dieu. Dans le prologue de Job, le diable, Satan, est considéré comme membre de ceux qui rencontrent Dieu (Jb 1,6).

Il en est de même dans l'épisode de la guérison du démoniaque au pays des Gadaréniens (Luc 8,26-30) : « Ayant vu Jésus de loin, il accourut, se prosterna devant lui et s'écria d'une voix forte : "Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus fils du Dieu Très-Haut, je t'en conjure, au nom de Dieu, ne me tourmente pas." Et Jésus lui dit : "Sors de cet homme, esprit impur", et Il lui demanda : "Quel est ton nom", "Légion est mon nom". » Le *diabolos* qui habitait le possédé savait qui était Jésus. Et lorsqu'il tente Jésus, le diable utilise la parole de Dieu ; il la connaît (Mt 4,1-11). La différence est qu'il ne vit ni dans l'amour, ni dans la réconciliation, il est le *diabolos*, le séparateur.[1]

Connaître Dieu sans l'aimer, c'est ne rencontrer qu'un juge terrible. Dans la Genèse, Dieu a chassé Adam du paradis (Gn 3) pour qu'il ne reste pas dans la situation des démons, celle de connaître Dieu tout en étant autonome, indépendant, et en révolte face à Dieu. D'une façon très concrète, cela signifie que nous n'avons pas à nous fier à une

1. Cela rappelle évidemment les frères Karamazov, Ivan, en particulier, qui précisément sait qui est Dieu, mais s'affirme contre Dieu ; il s'affirme démoniaque.

bonne théologie. Nous pouvons avoir une excellente théologie et être un démon.

Dans notre épître, la foi ne peut exister sans les œuvres. Si la foi n'est pas incarnée, elle n'existe pas. Pensons, en linguistique, au rapport entre la pensée et la parole. Est-ce que je parle parce que je pense ? Est-ce que je pense parce que je parle ? Y a-t-il une précession de la pensée à la parole ? En fait, les deux me semblent indissociables. On ne peut trouver de pensée qui ne soit parlée, ni de parole qui ne soit pensée. Il en est de même entre la foi et les œuvres. Il est quand même extraordinaire d'avoir fait de Paul le théologien du salut par la foi. Alors qu'il le montre, nous ne sommes pas sauvés par la foi, mais par grâce, « par le moyen de la foi » (Ep 2,8). Beaucoup de ses épîtres se terminent en parlant des œuvres qui sont l'expression de la foi.

Pour confirmer cette relation impossible à briser entre la foi et les œuvres, Jacques prend les deux exemples classiques d'Abraham et de Rahab.

Abraham et Rahab

Prenons d'abord Abraham : « Après l'avoir conduit dehors, l'Éternel lui dit : "Regarde vers le ciel, compte les étoiles si tu peux les compter" et Il lui dit : "Telle sera ta postérité". Abram crut en l'Éternel qui le lui imputa à justice » (Gn 15,6).

Selon l'épître aux Romains, toute la vie d'Abraham n'a été qu'une vie de foi : « Que dirons-nous donc qu'Abraham notre père a obtenu selon la chair ? Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet à se glorifier, mais non devant Dieu. Car que dit l'Écriture ? Abraham crut à Dieu et cela lui fut imputé à justice. Or à celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due ; et à celui qui ne fait pas d'œuvre mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice » (Rm 4,1-5).

Dès lors, si Abraham est justifié par les œuvres, il n'y a pas de grâce, puisqu'il a accompli une œuvre, il a reçu le paiement de son œuvre. Et sans la grâce, il n'y a pas non plus de promesse, d'où l'importance de la suite : « Ce n'est pas par la loi que l'héritage

du monde a été promis à Abraham ou à sa postérité, c'est par la justice de la foi. Car si les héritiers le sont par la loi, la foi est vaine, et la promesse est anéantie » (Rm 4,13-14). Sans la grâce, point de promesse, « parce que la loi produit la colère. Là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas non plus de transgression. C'est pourquoi les héritiers le sont par la foi pour que ce soit par grâce, afin que la promesse soit assurée. Selon ce qui est écrit, "je t'ai établi père d'un grand nombre de nations", il est notre père devant celui auquel il a cru, Dieu qui donne la vie aux morts » (Rm 4,15-17).

Passons à Rahab. Arrivant aux abords de la Terre promise, le peuple d'Israël se demande comment il va y rentrer. Il envoie des espions à Jéricho. Rahab, une prostituée de cette ville, reçoit les espions en rendant témoignage : « C'est l'Éternel votre Dieu qui est Dieu en haut dans le ciel et en bas sur la terre » (Jos 2,11). Rahab accueille les espions : « Je vous reçois, vous êtes le peuple de Dieu, je crois dans votre Dieu. » On ne nous parle pas de la connaissance théologique de Rahab, de sa croyance religieuse, on nous explique exclusivement ce

qu'elle fait. Comme pour Abraham, on ne nous parle pas de sa foi en termes philosophiques. C'est à l'occasion de leurs œuvres, qu'il nous est dit que leur foi les sauve. Ce qui conduit à mieux préciser la relation entre foi et œuvres.

Foi et œuvres

Sur la question de la foi et des œuvres, on ne peut opposer Paul et Jacques. En effet, Paul récuse non les œuvres de la foi, mais celles de la loi : « Nous pensons que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi » (Rm 3,28). Pour lui, Abraham n'a pas été justifié par les œuvres de la loi.

Quant à Jacques, il ne parle pas des œuvres de la loi mais de celles de la foi. Pour lui, la loi royale est la loi de la liberté et, donc, les œuvres dont il est question ne sont pas celles de la Torah, celles d'un légalisme quelconque, mais elles expriment l'existence même de la foi. « Par les œuvres » (2,21), nous dit Jacques, qui continue, « avec ses œuvres » (2,22). La foi agit avec les œuvres, elle ne suit pas les œuvres : « Par les œuvres, la foi fut rendue parfaite. »

C'est une orientation existentielle. En elle-même, la foi n'est jamais parfaite. C'est aux prises avec la réalité que les œuvres prennent forme, que la foi se fortifie, se perfectionne. On observe un mouvement incessant allant de la foi à l'œuvre et de l'œuvre à la foi : la foi s'exprime dans des œuvres, s'incarne dans des œuvres. Et quand nous accomplissons des œuvres, l'œuvre exige que la foi se manifeste en tant que foi.

Ainsi, foi et œuvres ne peuvent absolument pas être séparées : « Mais quelqu'un dira, toi tu as la foi, moi j'ai les œuvres » (2,18). Selon moi, comme pour beaucoup de commentateurs, Jacques vise une situation qui devait exister dans l'Église à son époque, celle d'une division du travail entre les pieux et les actifs, entre les contemplatifs et les gens d'œuvres. Les premiers affirment : « Nous, nous nous bornons à prier, à vivre dans la foi… » Les seconds rétorquent : « Nous sommes la *diakonia* de l'Église, nous accomplissons le service de l'Église. » Déjà, Paul distinguait les deux grands services de la parole et des tables ou des œuvres. Chez lui, on trouve d'un côté les théologiens, les prédicateurs,

les évangélistes, les apôtres (*cf.* 1 Co 12,28) et, de l'autre, les diacres (1 Tm 3). Or, si une répartition de fonctions dans l'Église se comprend, une division théologique — « toi, tu as la foi, moi, j'ai les œuvres » — ne se justifie pas. Or, cette tentation a certainement existé. C'est en chacun de nous que l'unité entre la foi et les œuvres doit se réaliser. Mais cette épître est adressée à l'Église, non à des personnes. Cette unité foi et œuvres doit se faire en chacun, mais aussi au niveau de l'Église dans sa totalité.

Les bonnes œuvres

Notons-le, quand il est question d'œuvres, ce ne sont pas les « bonnes œuvres » au sens traditionnel des actes de charité. On lit en effet ces mots stupéfiants : « Abraham notre père ne fut-il pas justifié par les œuvres lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? » (2,21). Quelle distance entre ce que nous appelons les bonnes œuvres et ce que Jacques et l'Écriture appellent les œuvres ! Quand il est question de l'œuvre à partir de l'Ancien Testament,

la vie entière de l'homme est visée. Le travail, la famille, la politique, l'art, le métier, nos amitiés, voilà nos œuvres. Dans la Bible, rien n'est neutre, rien n'existe en dehors de la vue de Dieu, tout est pour ou contre lui.

Bibliquement, l'œuvre de l'homme, c'est sa vie entière. Tel est le sens des œuvres dans : « Vous serez jugés selon vos œuvres » (Rm 2,6). Vous êtes jugés en fonction de la vie. Il s'agit de mener une vie, sous tous ses aspects, dans la perspective de Dieu. Notre foi en Jésus Christ doit commander ou inspirer la totalité de notre vie. La foi devient alors une force de justice dans notre vie.

3

L'usage de la parole

Chapitre 3, versets 1 à 12

Mes frères, qu'il n'y ait pas parmi vous un grand nombre de personnes qui se mettent à enseigner, car vous savez que nous serons jugés plus sévèrement. 2 Nous bronchons tous de plusieurs manières. Si quelqu'un ne bronche pas en paroles, c'est un homme parfait, capable de tenir tout son corps en bride. 3 Si nous mettons le mors dans la bouche des chevaux pour qu'ils nous obéissent, nous dirigeons aussi leur corps tout entier.
4 Voici, même les navires qui sont si grands et que poussent des vents impétueux sont dirigés par un très petit gouvernail au gré du pilote. 5 De même, la langue est un petit membre et elle se vante de